



Fusion d'entreprises en sarl 50/50

Par **lilia61**, le **22/12/2012** à **01:09**

bonjour,

avec mon conjoint, nous envisageons de regrouper nos 2 entreprises (lui une eurl, moi une Auto entreprise)

je n'arrive pas a me décider !

les + : partager les frais de fonctionnement (comptable, logiciel de gestion), le stock (nous avons les mêmes produits), les compétences, une expérience de vie commune

les - : nous sommes souvent en désaccord, nous pensons souvent l'inverse de ce que l'autre pense !

alors je ne sais pas trop quoi penser, et comme je suis "le nez dans le guidon" ... des avis, conseils, expériences pourraient m'aider !

qu'en pensez vous ??

merci beaucoup et joyeuses fêtes

Par **edith1034**, le **22/12/2012** à **09:18**

UNE SARL à 50/50 peut arriver au blocage

pour tout savoir sur la sarl

<http://www.fbls.net/sarl-statuts.htm>